

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Nielly, 4 juillet 1883

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (251r, 252v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Nielly, 4 juillet 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51250>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 juillet 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Nielly](#)

Lieu de destination 7, Grande-rue, Saint-Mandé (Val-de-Marne)

Description

Résumé Godin confirme à Nielly ce que lui a dit Fauvety : il est prêt à accepter des concours à condition que tout soit subordonné à l'œuvre du Familistère. Sur les conférences de morale aux élèves du Familistère : « Je donne et fais donner ici des conférences morales plus morales que religieuses dans le sens propre du mot en vue d'élever l'esprit et le cœur de notre jeunesse. Mais c'est surtout dans le champ de la morale usuelle et pratique aboutissant constamment aux faits journaliers de l'humanité matérielle que je veux maintenir ces conférences. »

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#), [Familistère](#)

Personnes citées [Fauvety, Charles \(1813-1894\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Janvier et Juillet 1843

Monsieur Vielly,

L'opinion que nous a
éprise M. Chauvety est réelle-
ment la plus raisonnable.
Je suis très occupé par la
propre mission qui m'in-
combe pour faire servir
celle-ci à la mission
d'autrui. L'œuvre de l'édu-
cation de l'Amidité me
suffit et je ne pourrais
bien admettre qui n'y fait
complètement subordonnée.

Je puis accepter des con-
tributions à mon œuvre, mais
elle-ci ne peut être ad-
jectée à aucune question,
principale ou secondaire.
C'est pour dire que si j'ai
avec vous des sentiments
communs, ce que, si je n'eus
pas en doute, je ne pourrais
accepter vos services de ne
vous pas considérer comme
ayant vous-même la
mission de fonder quelque
chose.

Je donne et fais donner
ici des conférences morales.

plus malades que celles
qui sont dans le sens propre
du mot, ou me l'élever
l'esprit et le cœur de notre
jeunesse. Mais c'est évidem-
ment dans le champ de la
morale usuelle et pratique,
aboutissant constamment
aux faits journaliers de
l'humanité matérielle, que
je vous maintiens ces
confidences. Cela ne me
paraît pas correspondre
à vos désirs.

Veuillez agréer,

Monseigneur, l'assurance de
ma considération distin-
guée.

Gaston